

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Mastic Étanche (Wasser-Dicht)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0128..001	<b>Date d'édition :</b>	20.03.2017
<b>Date d'exécution :</b>	20.03.2017		

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Mastic Étanche  
(Wasser-Dicht) (0128..001)

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes**

**Catégories de produits [PC]**

PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

**Secteur d'utilisation**

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)**

decotric GmbH

**Rue :** Im Schedetal 1

**Code postal/Lieu :** 34346 Hann. Münden

**Téléphone :** +49 (0)5541 7003-02

**Telefax :** +49 (0)5541 7003-50

**Contact pour informations :**

E-mail (personne compétente) : [sds@decotric.de](mailto:sds@decotric.de)

Site web : [www.decotric.de](http://www.decotric.de)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+49 (0)5541 7003-41/-64

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Flam. Liq. 3 ; H226 - Liquides inflammables : Catégorie 3 ; Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Flamme (GHS02) · Point d'exclamation (GHS07)

**Mention d'avertissement**

Attention

**Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage**

ALIPHATIQUE HYDROCARBURES ; N°CAS : 64742-48-9

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Mastic Étanche (Wasser-Dicht)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0128..001	<b>Date d'édition :</b>	20.03.2017
<b>Date d'exécution :</b>	20.03.2017		

### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale de l'élimination des déchets.

### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 2.3 Autres dangers

Aucune

## 2.4 Indications diverses

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Description

Composée de: Résines alkydes modifiées, fibres synthétiques, charges, solvants et additifs

#### Composants dangereux

ALIPHATIQUE HYDROCARBURES ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119471843-32 ; N°CE : 927-241-2; N°CAS : 64742-48-9

Poids :  $\geq 10 - < 25$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 STOT SE 3 ; H336 Aquatic Chronic 3 ; H412

ACÉTATE DE N-BUTYLE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485493-29 ; N°CE : 204-658-1; N°CAS : 123-86-4

Poids :  $\geq 10 - < 15$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 STOT SE 3 ; H336

#### Indications diverses

Voir remarque P (benzène < 0,1 %), annexe VI de la CE-directive 1272/2008/EG concernant le/les hydrocarbure(s) mentionné(s) ci-dessus, c'est pourquoi le marquage avec R45 voir H350 est néant.

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

<b>Nom commercial du produit :</b>	Mastic Étanche (Wasser-Dicht)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0128..001	<b>Date d'édition :</b>	20.03.2017
<b>Date d'exécution :</b>	20.03.2017		

#### **En cas d'inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

#### **Après contact avec les yeux**

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### **En cas d'ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Brouillard d'eau mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

##### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **5.4 Indications diverses**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### **Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

<b>Nom commercial du produit :</b>	Mastic Étanche (Wasser-Dicht)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0128..001	<b>Date d'édition :</b>	20.03.2017
<b>Date d'exécution :</b>	20.03.2017		

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

**Température de stockage recommandée :** Store it seperately from foods.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

##### Protection oculaire appropriée

lunettes à coques

##### Protection de la peau

##### Protection des mains

En cas de contact éventuel avec la peau utilisez des gants (testé par ex. selon la norme EN374) du matériel suivant: caoutchouc nitrile

Épaisseur des gants: > 0.4 mm

Temps de passage: >= 8h

Après l'utilisation des gants laver les mains et les sécher soigneusement. Après le lavage des mains remplacer le gras de peau perdu avec de crèmes contenant des grasses.

##### Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. enlever les vêtements souillés, imprégnés

##### Protection respiratoire

##### Appareil de protection respiratoire approprié

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Mastic Étanche (Wasser-Dicht)  
**Numéro du produit :** 0128..001  
**Date d'exécution :** 20.03.2017  
**Version (Révision) :** 5.1.0 (5.0.0)  
**Date d'édition :** 20.03.2017

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

**État :** liquide: visqueux

**Couleur :** gris foncé

#### Odeur

caractéristique

#### Données de sécurité

<b>Température de fusion/plage de fusion :</b>	( 1013 hPa )		Aucune donnée disponible
<b>Point d'ébullition:</b>	( 1013 hPa )		Aucune donnée disponible
<b>Point éclair :</b>		>	24 °C Brookfield
<b>Température d'ignition :</b>			420 °C
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 50 °C )		Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur :</b>	( 20 °C )		10,7 hPa
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	ca.	1,05 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )		insoluble
<b>pH :</b>			non déterminé
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 20 °C )	>	90 s DIN gobelet 4 mm
<b>Viscosité cinématique :</b>	( 40 °C )		25 mm <sup>2</sup> /s
<b>Valeur COV :</b>			120 g/l

### 9.2 Autres informations

Aucune

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Gaz/vapeurs, inflammable

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Mastic Étanche (Wasser-Dicht)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0128..001	<b>Date d'édition :</b>	20.03.2017
<b>Date d'exécution :</b>	20.03.2017		

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Effets aigus

Aucune donnée disponible

#### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Par voie orale
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	10760 mg/kg

#### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

#### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Dermique
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 14000 mg/kg

#### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	CL50 ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 21 mg/l
Temps d'exposition :	4 h

#### Effet irritant et caustique

Aucune donnée disponible

#### Sensibilisation

Aucune donnée disponible

#### En cas d'inhalation

#### Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée disponible

#### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

##### Cancerogénité

Aucune donnée disponible

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

##### Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Aucune donnée disponible

#### Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Mastic Étanche (Wasser-Dicht)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0128..001	<b>Date d'édition :</b>	20.03.2017
<b>Date d'exécution :</b>	20.03.2017		

### 11.5 Informations complémentaires

Liquide est légèrement irritant pour la peau/vapeurs en concentrat. plus haute sont irritantes pour yeux/respirat.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

#### Toxicité aquatique

##### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre :	EC50 ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )
Espèce :	Algues
Paramètres d'évaluation :	(Scenedesmus subspicatus)
Dose efficace :	674 mg/l
Temps d'exposition :	72 h

Paramètre :	EC50 ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )
Espèce :	Daphnie
Paramètres d'évaluation :	Puce d'eau (Daphnia magna)
Dose efficace :	72,8 mg/l
Temps d'exposition :	24 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

#### Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

##### Code des déchets produit

État de livraison:  
08 04 09  
Sec ou dur:  
08 04 10

##### Désignation des déchets

État de livraison:  
déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Mastic Étanche (Wasser-Dicht)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0128..001	<b>Date d'édition :</b>	20.03.2017
<b>Date d'exécution :</b>	20.03.2017		

Sec ou dur:  
déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

**Code des déchets conditionnement**

15 01 04

**Désignation des déchets**

emballages métalliques

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

ONU 1866

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

RÉSINE EN SOLUTION

**Transport maritime (IMDG)**

RESIN SOLUTION

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

RESIN SOLUTION

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

**Classe(s) :** 3

**Code de classification :** F1

**Danger n° (code Kemler) :** 30

**Code de restriction en tunnel :** D/E

**Réglementations particulières :** 640E · LQ 7 · E 1 · Transport dans des conteneurs d'une capacité maximale de 450 litres ne sont pas soumis aux prescriptions de ADR/RID.

**Étiquette de danger :** 3

**Transport maritime (IMDG)**

**Classe(s) :** 3

**Numéro EmS :** F-E / S-E

**Réglementations particulières :** LQ 5 I · E 1 · IMDG 2.3.2.5 (<= 30 l)

**Étiquette de danger :** 3

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

**Classe(s) :** 3

**Réglementations particulières :** E 1

**Étiquette de danger :** 3

**14.4 Groupe d'emballage**

III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

**Transport par voie terrestre (ADR/RID) :** Non

**Transport maritime (IMDG) :** Non

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) :** Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

**14.8 Informations complémentaires**

Ce produit n'est pas soumis à l'ADR, classe 3, voir ADR, chapitre 2.2.3.1.5.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Mastic Étanche (Wasser-Dicht)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0128..001	<b>Date d'édit ion :</b>	20.03.2017
<b>Date d'exécution :</b>	20.03.2017		

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

##### Autres réglementations (UE)

##### Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

Ce produit est pas soumis à à règlement Détergents CE no. 648/2004.

##### Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

Directive DecoPaint (2004/42/CE):

- N'est pas soumis à cette directive.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

09. Propriétés physiques et chimiques · 11. Effets aigus

### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.